

RAPPORT DE LA PREMIERE REUNION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)

L'an deux mille vingt-un et le Vendredi neuf juillet à 10 heures 00 minute s'est tenu une réunion de l'ITIE avec le représentant de la Chambre de Commerce et celui des Bureaux d'achat dans la salle de conférence de l'Union National des Coopératives Minières de Centrafrique (UNCMCA). La réunion a été présidée par le Président de l'UNCMCA **Francis GAMB**A.

Quatre (04) points ont été inscrits à l'ordre du jour.

Point I : Mise en place du groupe de travail du secteur minier ;

Point II : Définir le plan de travail ;

Point III : La méthodologie de travail ;

Point VI : Divers.

Après l'adoption de l'ordre du jour, la séance a été ouverte par les civilités du Président de l'UNCMCA et a remercié les collaborateurs pour avoir répondu à son invitation.

Point I : Mise en place du groupe de travail du secteur minier

En premier lieu le Président a procédé à la composition des membres du bureau du groupe de travail il s'agit du :

- Président Mr **Francis GAMB**A Président de l'UNCMCA ;
- Vice-Président le représentant des bureaux d'achat ;
- Le Rapporteur Mr **Romarc OLIBOUNA** membre de l'UNCMCA ;
- Conseiller Mr **Radium MGOUDJINO**.

Point II : le plan de travail a été défini en sous-titres à savoir :

- a) Le RCPCA ;
- b) Le questionnaire préparatoire plan de travail ;
- c) Le plan de travail Triennal du Comité National de l'ITIE-RDC ;
- d) Les normes ITIE.

Point III : La méthodologie de travail avait été défini aussi en sous-titres

- a) La définition de l'objectif général ;
- b) Les objectifs spécifiques ;
- c) L'adéquation de l'ITIE ;
- d) Définition du calendrier des prochaines réunions qui seront le Lundi, Mercredi, Vendredi à partir de 09 heures.

Point VI :

En divers le Président de l'UNCMCA a demandé aux membres du groupe de travail de fournir les données statistiques les plus récentes en matière d'exportation du Diamant et Or pour permettre de sortir un document fiable et précis.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique a levé la séance à 12 h 00mn.

LE RAPPORTEUR

Romarc OLIBOUNA